

PASSATION DE POUVOIR AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

L'avocat Eric DUPONT-MORETTI a été nommé **Garde des Sceaux** le 6 juillet 2020, en remplacement de Nicole BELLOUBET.

La passation de pouvoir entre ces derniers a eu lieu le 7 juillet 2020 au ministère de la justice.

CE QUE L'ON RETIENT DU DISCOURS D'ERIC DUPONT-MORETTI

Dans le cadre de son début de mandat, le nouveau garde des Sceaux a présenté **ses premiers axes de travail** portant sur:

- L'ordonnance de 1958 sur le statut de la magistrature ;
- La réforme du parquet ;
- L'enquête préliminaire ;
- La présomption d'innocence ;
- Le secret de l'enquête ;
- L'accueil des victimes ;
- Le secret professionnel des avocats ;
- La PMA ;
- Le parquet européen ;
- L'ordonnance de 1945 sur la justice des mineurs ;
- La condition pénitentiaire.

LE VERBATIM DE LA PASSATION DE POUVOIR

- Le discours de Nicole BELLOUBET :

« Bienvenue à vous dans ce qui est désormais votre ministère, cet extraordinaire ministère de la Justice. Votre visage est un visage emblématique pour la justice et donc je suis heureuse que vous puissiez ainsi succéder à cette longue lignée de gardes des Sceaux et mettre votre nom sur cette histoire du ministère. Vous allez désormais incarner la justice et vous allez dans cette incarnation donner vie, donner corps, donner sens, donner vos mots et vos paroles à la justice. Et là encore, je suis certaine que ce sera un temps très positif pour notre ministère et pour le service public de la justice. Nelson MANDELA a écrit que "l'espérance d'une vie réussie n'est pas à l'aune de la victoire, mais de la conscience et du sentiment d'avoir été à la hauteur de ses responsabilités". Je crois qu'ici, avec ceux qui m'entourent, nous avons voulu être à la hauteur de nos responsabilités ; être à la hauteur pour une tranche de vie, celle passée ensemble avec ceux qui m'ont entouré. Pour cette tranche de vie que nous avons passée ensemble, nous avons voulu être à la hauteur de nos responsabilités. Nous avons travaillé d'abord sur cette grande loi de confiance dans la vie politique, et je salue ici tous les parlementaires qui à cette occasion-là, mais à bien d'autres encore, m'ont appuyé pour porter ce texte. Nous avons également engagé les chantiers de la justice, dont est issue la **Loi de réforme et de programmation de la justice**. Cette loi avait plusieurs ambitions, que vous aurez à porter. Une ambition d'abord de financement appuyé du ministère. **Nous sommes un petit budget, un trop petit budget peut-être ; mais en tout cas, sous ce quinquennat, un budget qui a été accru de presque 23%, ce qui tout à fait important.** C'est une loi qui a pour ambition de **réformer l'organisation de notre service public**. Nous avons **créé le tribunal judiciaire**, nous avons **créé des tribunaux criminels départementaux**, nous avons créé de multiples atouts, **le juge des contentieux de la proximité**. Bref, une récréation pour un meilleur service public. Notre ambition, c'est la proximité, parce que le service public de la justice doit être en proximité, et c'est aussi - lorsque cela doit être nécessaire - la spécialisation. **Cette loi porte également le numérique. Nous avons une dette numérique importante, nous commençons à la relever et vous allez continuer à le faire avec le concours des avocats, sans lesquels nous ne pouvons pas tracer ce chemin du numérique.** Cette loi est également un très beau texte pour la **réforme des peines**, qui est un axe dont nous avons besoin dans notre pays. Il faut que les peines soient adaptées aux auteurs de l'infraction, à la nature de l'infraction et au parcours de celui qui commet l'infraction. Et cela est un engagement de tous les jours que j'ai tenu avec les directeurs, les magistrats qui prononcent les peines et **avec les avocats. C'est un chantier également, avec celui de la population carcérale.** Nous avons une chance historique d'être revenus à un taux de population carcérale en deçà de 100% au niveau national. Il faut tout faire pour que les

peines retrouvent du sens. **Nous avons travaillé avec beaucoup d'énergie sur les violences faites aux femmes**, c'est un chantier dans lequel le ministère est pleinement impliqué, où il a un rôle considérable et nous avons, avec beaucoup de vigueur, travaillé sur ce sujet. Il faut continuer ! C'est un enjeu majeur de notre société. **Nous avons essayé d'être à la hauteur de nos responsabilités pendant toute cette crise du Covid** ; situation singulière qui nous a demandé des réactions rapides, énergiques. C'est un travail colossal qui nous a réunis durant cette période et qui a montré que nous voulions faire face à nos responsabilités. Si nous avons pu être à la hauteur de nos responsabilités, c'est parce qu'il y a ici des gens incroyablement engagés, dévoués au service public. Pour autant ; la victoire est toujours en devenir, il faut constamment lutter et se battre et je sais que vous avez envie. Ici comme ailleurs, il faut lutter contre et avec le temps, contre et avec le réel. Politiquement, j'ai été marqué par Jean JAURÈS, qui disait que "le courage est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel". Ici ; le réel nous a percuté dans des projets que nous portions, tantôt parce qu'il y avait tel ou tel procès politique au moment où nous engagions une révision constitutionnelle, tantôt il y avait un mouvement dans l'administration pénitentiaire, tantôt on a été confronté à la grève des avocats, tantôt il y avait le Covid. **Il y a des victoires à rechercher, je pense au code de la justice pénale des mineurs** sur lequel nous avons travaillé, l'ordonnance a été adoptée et il reviendra aux parlementaires d'en discuter et Éric, il vous reviendra de porter ce texte devant le Parlement. Il y a aussi **cette avancée considérable que constitue l'ouverture de la PMA aux couples de femmes** et donc le droit de la filiation qui en découle. Là encore le Parlement devra se saisir de ce sujet. **Il y a aussi le parquet européen, il y a la juridiction environnementale et le droit pénal de l'environnement**, sujet formidable qu'il faut porter pour accompagner l'ensemble des évolutions que nous voulons porter sur le climat, la biodiversité, et l'environnement. Il y a évidemment l'application de la "Loi justice". Cette loi est tellement diverse et polymorphe que chacun des chapitres doit être repris. **Il y a la mission PERBEN sur l'avenir de la profession d'avocat, qui devrait rendre ses conclusions prochainement ; et là encore, ce sera un point important du travail que nous avons à construire ensemble.** Et puis il y a les deux projets de révision constitutionnelle que nous avons déposés et je ne désespère pas que sous ce quinquennat nous puissions aboutir. Alors il y a au moins deux choses, la question climatique qui est le fruit de la convention citoyenne ; nous avons déjà au moment du premier projet de révision constitutionnelle adopté un article premier modifié qui portait cette ambition climatique. Le projet n'a pas abouti, il est à vous. Et puis, **il y a la réforme de l'indépendance statutaire pour le parquet.** C'est un engagement que le président de la République avait pris, c'est un engagement que j'ai beaucoup porté, il faut maintenant faire et il vous appartiendra de faire. Beaucoup de choses s'écrivent dans ce ministère, ce ministère est celui de la Loi, du droit, le ministère de l'État de droit. Tout cela vous appartient aujourd'hui parce que tout cela doit être porté, modelé et je suis sûr que vous saurez faire cela avec un très grand talent. Pour terminer, je dirai que **pour construire ces ambitions, il faut une communauté judiciaire unie dans toutes ces composantes : magistrats, avocats, administration pénitentiaire, professions réglementées.** Je suis sûr que vous en serez le fédérateur. »

- Le discours d'Éric DUPOND-MORETTI, garde des Sceaux :

« Madame la ministre, vous venez de me remettre les Sceaux, en quelque sorte les clés de ce grand ministère régalien. **Ce n'est pas le ministère de la guerre, mais celui des libertés.** Dans quelques instants, **je mettrai entre parenthèses mon métier d'avocat que j'ai passionnément aimé et que, bien sûr, je continuerai à aimer.** Pendant près de 36 ans, j'ai sillonné la France dont je connais tous les tribunaux. Je le confesse, je n'ai pas de la justice une connaissance technocratique. Je la connais humainement, je la connais intimement, je la connais charnellement. Dans ce long parcours, j'ai vu le meilleur et le pire, le chagrin de victimes dévastées, le désespoir d'hommes injustement condamnés. J'ai rencontré de très grands magistrats devant qui j'ai eu l'honneur de plaider, je les respecte, j'entretiens avec eux des rapports d'amitié. Ils sont humains, indépendants, gourmands du contradictoire ; de ces quelques femmes et hommes qui en quelques mots vous réconcilient avec l'idée même de justice, "une chaleur de l'âme" disait Albert CAMUS. **J'ai également touché du doigt les conditions de travail déplorables dans lesquelles se débattent quotidiennement magistrats et greffiers.** Je ne suis pas un homme politique, je viens de la société civile, je devrais même dire de la société pénale. J'aurais pu tranquillement attendre l'heure de la retraite, même s'il nous faut travailler un peu plus. Mais j'ai décidé de m'engager auprès d'un homme courageux, le président de la République, qui veut améliorer la justice de notre pays. CASAMAYOR, que tous les magistrats connaissent, a écrit que "la justice {était} une erreur millénaire, qui voulait qu'on ait attribué à une administration le nom d'une vertu". La justice a donc toutes les qualités d'une administration, elle en a hélas parfois quelques défauts. Oui madame la Ministre, **la justice peut être améliorée.** La France d'ailleurs dans le classement des pays les plus condamnés par la CEDH occupe la 12^{ème} place sur 47 pays ; la plupart de nos condamnations interviennent à raison de procès inéquitables. Je ne fais de guerre à personne, **je veux avec vous garder le meilleur et changer le pire.** J'entends bien sûr, dans le dialogue et la concertation, **faire évoluer la magistrature dans le sens d'une plus grande ouverture sur la société et remettre à plat l'ordonnance de 1958.** Je veux avancer sur un projet qui me tient à cœur : **l'indépendance de la justice. Je souhaite être le garde des Sceaux qui portera lors d'un congrès la réforme du parquet.** Je veillerai à ce que les enquêtes préliminaires restent préliminaires et ne soient pas éternelles comme c'est hélas parfois le cas. **Je vais demander à la direction des affaires criminelles et des grâces de me faire des propositions en ce sens.** Il convient de trouver **un juste équilibre entre l'efficacité de l'enquête et le principe du contradictoire** sans lequel la justice n'est rien. **Je souhaite également que nous travaillions ensemble sur la présomption d'innocence et le secret de l'enquête.** Bien sûr, des journalistes seront associés à ces réflexions. La justice ne se rend pas dans la rue, ni sur les réseaux sociaux, ni dans les médias ; et l'honneur des hommes pas plus aujourd'hui qu'hier ne mérite d'être jeté aux chiens. J'entends également, et c'est une volonté forte du président de la République, **mettre en place une justice plus proche du citoyen, avec un meilleur accueil**

des victimes. Je compte réunir l'ensemble des procureurs généraux rapidement pour échanger sur ces questions. Est-il admissible aujourd'hui qu'une victime ne soit pas systématiquement entendue ? Je compte porter avec détermination ce que vous avez commencé : la PMA, le parquet européen, la réforme de l'ordonnance de 1945, pour moi absolument essentielle. Je veux restaurer le secret professionnel des avocats. Bien sûr, je n'oublie pas la condition pénitentiaire. Je pense aux prisonniers, à leurs conditions de vie inhumaines et dégradantes. Je pense bien sûr au personnel de l'administration pénitentiaire, dont j'assure de mon indéfectible soutien et à qui je réserverai ma première visite comme ministre. Je veux adresser un message bienveillant à toute la famille judiciaire : magistrats, greffiers, membres des professions réglementées, dont je recevrai tous les représentants. Je serai le garde des Sceaux du dialogue et j'accepterai la contradiction dont j'ai toujours été le fervent défenseur. Ce moment est pour moi vertigineux, j'appréhende cette tâche avec humilité, mais maintenant, pour moi, la parole est aux actes. Je serai un garde des Sceaux de sang mêlé, mon ministère sera aussi celui de l'antiracisme et des droits de l'homme. »